

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 37

Artikel: La vente d'une âme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une vente faite par Béatrix, fille de Renaud de Chatelvouhay, à son frère.

Le 2 août 1333, Willemin de Grosne, ancien maire au dit lieu, vend à l'abbaye de Lucelle pour 13 livres de balaïs coursables au marché de Porrentruy, deux chenevières, un pré, un chésal et un jardin, situés à Bonfol et reprend ces biens en emphythéose sous la cense annuelle de 20 sols de deniers balaïs.

Le 8 mai 1337, Richard Savaigeat prêtre, curé de Grosne, signe comme témoin une vente de terres sises à Bure faite par Vuillemins de Florimont.

Le 17 décembre 1434, Albert archiduc d'Autriche, donne un fief à Thierry de Tullières, sire de Montjoie, Grosne avec ses appartenances, juridictions, gens et biens.

Grosne a une église paroissiale sous l'invocation de St-Paul apôtre, et dont le collateur a été le prieuré de Froidefontaine puis ses successeurs.

Vellescat et Recouvrance appartiennent à cette paroisse.

Joncherey, 473 habitants. — Le 29 juillet 1290, Pierre, fils de Bourkard, chevalier de Porrentruy, donne à son épouse Simonnette les biens qu'il possède à Joncherey inférieure, car ce village a été pendant longtemps divisé en deux parties dont la plus basse était ressortissante de la paroisse de Boncourt, et l'autre de Delle.

Le 6 janvier 1291, Humbert de Réchésy fait don à l'église de Grandgourt d'une cense annuelle de vingt sols assignée sur ses terres à Joncherey et à Boncourt.

En 1303, Joncherey payait aux ducs d'Autriche une dime de deux quintaux d'avoine et 6 sols estevenants.

Le 25 février 1323, Thiébaud fils de Humbert de Réchésy, vend à Bellelay les terres qu'il possède à Joncherey, sauf 8 journaux.

Dans le rôle des franchises et privilèges de la mairie de Bure, rédigé vers 1360 ou délimite l'arrondissement de chasse du prince évêque de Bâle comme suit : à partir de la cuisine de Lucelle, la limite passe par l'épine de Montfaucou, par le pal de fer qui est sous le pont de Goumois, par le gué de Vaufrey, par l'église de Glay, le pont de pierre d'Audincourt, le chêne de Thiancourt, le gué de Joncherey, Fessemourot (finage entre Vendincourt et Levoncourt), et rejoint la cuisine de Lucelle.

Le 3 avril 1372, Jehannette, femme de Jehan dit Méra, de Joncherey, vend à Perrin dit Bondat de Bure deux pièces de terre situées au dit lieu, pour le prix de 65 sols stebelers, coursables au marché de Porrentruy.

IV

Ces jours meilleurs vinrent lentement. L'épreuve que traversait le jeune ménage fut rude, mais elle eut enfin son terme. La santé fit refleurir de nouveau les joues de Fortunée ; et la saison chaude ayant succédé à l'hiver, le travail joyeux remplit les ateliers longtemps vides et l'argent ramena l'aisance sous le toit des travailleurs.

Mais quand il entendit les pièces de cent sous sonner le carillon dans sa poche, Pierre Michon oublia, comme il avait fait autrefois, les beaux serments qui devaient être éternels. Le jeu l'entraîna de rechef dans son tourbillon. Mais Pierre s'y prit si subtilement que Fortunée, qui avait repris son travail de fleuriste, ne soupçonna point cette rechute, et crut son mari guéri de son implacable passion.

(La suite prochainement.)

Joncherey a bâti vers 1860 une cure et une église qui est dédiée à St-André, apôtre ; il forme depuis une paroisse séparée.

Lebetain, 284 habitants. Ce village a toujours fait partie de la paroisse de Saint-Dizier. Vers 1150, Bourkard de Lebetain et ses copropriétaires donnent à l'abbaye de Belchamp près Montbéliard une terre sise à Réclère près Porrentruy.

En avril 1274, Lebetain est vendu avec d'autres localités par l'abbé de Murbach au comte Thierry III de Montbéliard.

En 1303, Lebetain paie une cense annuelle aux ducs d'Autriche, mais elle était confondue avec celle que payait St-Dizier.

Le 25 mars 1309, Hugues de Delle, chevalier, donne aux églises de Bellelay et de Grandgourt un chésal de franc alleu situé à Lebetain, près du ruisseau.

Le 27 février 1330, l'abbaye de Bellelay achète des pièces de terre situées à Lebetain, provenant de Willemin dit Berbels pour 100, sols estevenants.

Vers 1331, Henri de Delle, chevalier, retenait un fief situé à Lebetain et appartenant au duc d'Autriche.

(A suivre)

La vente d'une âme

Légende du vieux temps

(Suite & fin)

Le soir du 13 juillet, le Bane, assis à l'entrée de sa mesure, respirait l'air enivrant du soir. Des brises perdues apportaient par intervalles des bouffées de parfums prises au jardin et aux haies fleuries. Ces parfums de juillet, forts et troublants, c'est si bon à sentir ! Ces senteurs pleines de vie et de force qui semblent s'éveiller quand tombent les nuits de juillet, c'est un luxe pour l'heureux campagnard. C'était le seul luxe que se payât l'avare, cela ne lui coûtait rien. Il était donc assis sur une poutre quand passa un de ses voisins, vieux jardinier, que trente ans d'absence en Espagne avaient mis en demeure de vivre sans rien faire. A l'aspect de l'heureux voisin, la figure de l'avare s'illumina, ses yeux flambèrent ; il s'avança avec cette condescendance qu'ont les avares pour les gens fortunés. Tout en causant il arriva à se plaindre : « Monsieur Jacques, mon cher voisin, quelle différence entre nos deux positions ; monsieur Jacques vous êtes riche, tandis que moi, j'ai à peine de quoi manger, quelle vie ! » Et monsieur Jacques de rire : « Si le Bane voulait, il serait riche lui-même, riche à cent mille francs. » Cent mille francs ! ces mots sonnent comme une musique aux oreilles de l'usurier ! Dites-vous vrai ? dit-il, en se rapprochant, que faut-il faire ?

Voici, dit le vieux Jacques, depuis mon départ, j'ai toujours travaillé, mais voyant que je n'arrivais à rien, j'ai fait un pacte avec le diable.

Dieu ! et l'avare fait un soubressaut terrible.

— Ce n'est pas si terrible que cela, d'ailleurs, sommes-nous sûrs de ne pas aller en enfer ? et bien, j'aime mieux jouir de la richesse et être certain de mon fait.

Le vieux parlait avec un grand calme, un calme de farceur et son interlocuteur subissait l'influence de cette sereine tranquillité.

Le vieux se rapproche encore, lui cause à voix basse, en ce moment ils se donnent la main, et se séparent sur un mot de Jacques : « dans

deux jours, je viendrai vous prendre à minuit. »

Le lendemain, le vieux Jacques s'employa activement à visiter quelques jeunes garçons ; comme il avait du temps à dépenser, nul ne s'étonna de l'emploi qu'il fit de sa journée. Seulement un observateur attentif aurait deviné qu'il se tramait du louche. Il était si drôle ce vieux, et chaque fois qu'il sortait d'une maison, il posait un doigt sur ses lèvres : « silence... »

Et la nuit tombe sur cette journée, apportant un repos bien mérité à notre conspirateur et un sommeil d'angoisses et de cauchemars à l'avare. Puis un jour radieux vient dissiper les folles terreurs d'une nuit de rêves fous. C'était donc pour le soir, il irait vendre son âme, pour une immense somme, pour cent mille francs ! Il jette ces mots aux quatre murs de son taudis, il lui semble que l'écho les répète ; chaque syllabe de ces mots lui cause une ivresse immense. Son armoire grande ouverte, il plonge les mains dans ses écus. Ah ! on croyait qu'il était pauvre, il leur en montrerait des pièces d'or ; et ces billets, il les comptait : c'était des promesses de paiement, des reconnaissances de dûs. Machinalement il tassait ces papiers jaunés, les enserrait dans un vieux portefeuille qu'il mettait ensuite dans sa poche crasseuse. Mais la nuit le prend, il n'y voit plus, ferme son armoire et cache la clef.

L'ombre monte et peu à peu s'épand dans les alentours, s'accroche aux colossaux chênes, jette un voile sur la campagne, où les velours des blés, des orges et letendre vert des avoines se confond en une teinte grisâtre ; les pâturages figurent encore de larges taches d'un vert obscur. Seules, sur un ciel d'un blanc mat, les crêtes du Mont Terrible se profilent avec une netteté si grande, qu'on suit desyeux les contours de la chaîne, déformés par les grands sapins. Tout près, sur les toits où s'inclinent les grands chênes, on entend des froissements de feuilles, des battements d'ailes ; les oiseaux rentrent au gîte. Insensiblement, se fait lourde l'atmosphère d'abord si tiède. Des nuages montent en buées vaporeuses et moutonnent le ciel, tout à l'heure si pur, un immense silence, sur les bois, dans les champs, au ciel, dans la vie et dans les choses....

Le pacte

Dix heures : des ombres silencieuses se glissent des maisons et montent vers le Cras. Ces ombres, chargées d'objets hétéroclites, suivent le sentier qui grimpe la colline. Ce sentier, taillé dans la rocaïlle, surplombait un étang profond — sentier et étang existent encore, mais de fréquents éboulis ont éloigné ce dernier du pied de la colline. — Dix heures, un temps lourd, une nuit épaisse, quelques éclairs qui trouent les nues amoncelées là-bas, sur la Lorraine, puis des vents perdus qui viennent par instants ébranler le feuillage... Toujours les ombres montent ; quand elles disparaissent dans les taillis, on n'entend plus que le vent qui se fait plus violent.

Il était peut-être minuit quand le vieux Jacques vint prendre le Bane. Le ciel était chargé de lourds nuages. Le vent soufflait et faisait un bruit sourd dans les branches. Les grands arbres se balançaient avec des craquements sinistres et les feuilles se froissaient avec un bruissement étrange et confus. La nuit était tourmentée, sombre, et par intervalle des éclairs déchiraient les nues. Il semblait que le ciel irrité fut près de s'ouvrir pour vomir ses foudres sur le misérable, qui s'en allait, le front bas, vendre son âme, comme autrefois Judas, mais il montait la colline du Cras...

Il se sentait de moins en moins pris du ver-

tige de l'or; ce sentiment, qui l'avait poussé jusque-là, était remplacé par une effroyable peur. Un moment, il s'abandonna à sesterreurs; il leva les yeux sur les grands arbres qui étendaient leurs branches en des mouvements fantastiques, puis replongea son regard à terre. L'idée de l'enfer lui vint aussi; il pensa à son âme qu'il vendrait comme une vile marchandise. Réfléchissant ainsi il faiblissait: la peur, un simulacre de remords, semblaient paralyser ses mouvements. Enfin il s'arrêta, leva ses yeux hagards sur son compagnon. La clarté d'un éclair lui montra un visage calme et reposé et cela lui rendit courage. Désormais rassuré, il se remit en marche pendant que le vent, un instant calmé, se remettait à courir dans les branches.

Alors, chassant l'idée du repentir que Dieu lui envoyait, luttant contre la peur, se raidissant contre le vent qui lui soufflait le visage, il marcha. Pour se rendre plus courageux, il pensa... — à quoi pensez-vous? — il pensa au prix de son âme. Cent mille francs, c'est de l'or ça, oui, des pièces d'or, des piles de pièces blanches, des tas de batz; l'œil de l'ignoble avare s'allumait de fauves lueurs. Maintenant il marche, il se hâte, son pied nerveux ébranle les cailloux du sentier qui tombent dans l'étang: ploc, ploc. A l'entendre, ce bruit sourd: ploc, ploc, le Bane tressaille; un froid lui passe dans le corps, un pressentiment sinistre hante son esprit, et il s'arrête: « Jacques, je ne veux plus... je ne veux plus! » Mais le vieux de ricaner: « Imbécile, idiot, tu es près de la fortune et tu veux t'en aller? Tu n'as qu'à ouvrir les mains pour saisir des poignées d'or et tu les fermes? Va donc au diable, oui au diable, oui au diable nigaud, car tu as voulu vendre ton âme; elle est vendue, ton intention seule te livre au démon. » Devant un tel argument, l'avare baisse la tête; d'ailleurs les mots fortune, or, suffisent à le convaincre: « Tu as raison Jacques, il me faut cet argent. » Ils se remettent à marcher. Le vent qui, chose curieuse, s'était de nouveau tu, reprend son galop furieux dans les branches. En cet endroit, le sentier resserré entre de hauts sapins, se fait plus noir. Brusquement à un écart du sentier un feu de branches sèches apparaît à leurs yeux. Le Bane s'est rejeté en arrière: « Je ne veux plus... je ne peux! » C'est qu'il a vu un spectacle terrible. Autour du grand feu dont la flamme éclaire leur visage d'ébène, deux démons sont là. L'un à stature d'hercule, nu jusqu'au torse, mi-vêtu d'une peau qui retombe sur ses pieds fourchus, c'est Belzébuth, le roi démon, sa haute taille, ses cornes immenses le trahissent. Ce bossu à face grimaçante, qui sous le bras porte un livre monstre, c'est un démon aussi, peut-être le secrétaire du grand diable?... Seulement le malheureux avare ne peut plus reculer; il lui semble être envahi de tous côtés. Jacques s'avance et il le suit ne se sentant en sûreté qu'auprès de lui. Quand la lumière les frappe en plein visage, Belzébuth les regarde, et d'un sifflet qui pend à son cou il tire un son strident. Un troisième démon surgit du taillis, la bouche pleine de feu. Démesurément long, il balance son grand corps en faisant sonner un sac plein d'or à ses côtés. Cet or c'est le prix d'une âme et l'enjeu du parjure qui va se commettre.

Tout à cette heure semble se recueillir pour la scène qui va se passer: la profonde nuit se dissipe, le vent se tait et les branches s'agitent mollement, puis s'immobilisent dans un silence absolu; un solennel repos plane sur ce tableau fantasmagorique. Des paroles tombent de la bouche du prince des diables: « Voilà — et son doigt montre le sac d'écus tandis qu'il s'adresse à l'avare — la somme convenue pour ton âme, seulement j'attends de toi un complet renoncement à Dieu; tu seras riche et honoré comme le sont les riches, une seule chose te sera toujours

cachée, c'est la durée de ta vie. Ici s'arrête mon pouvoir; mais à ta mort je fais valoir mes droits. » « J'accepte », furent les seules paroles du vendu. Alors le greffier infernal s'avance. La lecture du contrat passé en double entre le Bane et Belzébuth, dura un quart d'heure. Le démon qui est polyglotte, avait rédigé lui-même cette étonnante pièce où, trois ou quatre langues se disputaient. Mais alors que le nouveau Judas prit la plume pour signer et consommer son forfait, une fanfare de sabbat fit rage sur les arbres, et une troupe de démons, poussés on ne sait d'où, commença une ronde désordonnée. C'était une scène terrifiante que cette danse macabre, à la lueur des tisons qui se tordaient dans le feu mourant, et au son d'une musique endiablée! La malheureuse victime de cette mystification colossale perdit la tête, un sourd bruissement retentit dans son cerveau affolé comme s'il eût senti le contre-coup des mille bruits qui l'épouvantaient. Ses regards vitreux se fixent obstinément sur le sac d'écus; puis, sans que rien dénonçât son intention, il se jette d'un bon sur ce sac, l'arrache des mains qui le tiennent et s'enfuit en faisant craquer les branches sous ses pas précipités. Mais les démons lâchent difficilement leur proie, ils la poursuivent. A la lueur de la lune qui se montre derrière les nuages, les diables voient le fuyard qui s'engage dans le périlleux sentier; la rapidité de la pente accélère encore sa course: il ne court pas, il vole; les cailloux desservis par ses pieds roulent dans l'eau noire de l'étang: ploc, ploc. Soudain, un immense cri, terrible et suprême appel, déchire la nuit; l'étang ouvre son eau sombre en faisant un bruit plus sourd, puis... plus rien. L'avare avait donné son corps à l'étang et son âme... qui sait...

* * *

La lune fonde les derniers nuages qui apparaissent blêmes et teints de sang et peu à peu disparaissent. Le firmament reprend sa couleur bleu immaculée qu'argentent des milliers d'étoiles. Comme en un baiser une tiède brise frôle les feuilles. Au bord du petit étang, un groupe d'hommes, pâles, la bouche ouverte, les yeux démesurément grands, d'hommes effarés qui regardent avec une étrange peur les ondes circulaires toujours plus faibles se brisant sur les bords de l'eau... Puis, lentement s'unifie ce froid linéol qui recouvre un cadavre et cache tout un drame.

Le lendemain de cette nuit, un petit chevrier trouva, en gardant ses bêtes, un sac plein de vieilles ferrailles: c'était le prix d'une âme, juste image de ce que donne Satan, aux malheureux qui lui vendent leur espoir éternel.

E. G.

MENUS PROPOS

La tombe de Bismarck. — Le grand chancelier de fer est contrarié jusqu'après sa mort.

Ses funérailles solennelles et définitives n'ont pas encore eu lieu. On attend que le monument funéraire soit terminé, et, dès la semaine qui a suivi sa mort, on a annoncé que tout serait fini au mois de novembre. Or, il paraît que l'on s'est trop pressé de fixer la date. La cérémonie, dit-on, sera forcément retardée.

Suivant la volonté de Bismarck lui-même, le monument doit être élevé en face du château, sur le Schneckenberg. La façade doit être construite en granit et en tuf, et la toiture en cuivre. Les travaux ont été commencés il n'y a qu'une quinzaine, mais aussitôt les obstacles ont surgi.

D'abord, l'emplacement choisi se trouve jus-

tement sur un champ de pommes de terre. Il faut attendre que les paysans, auxquels ces terres ont été louées, aient fait la récolte et remis le champ en bon état.

En outre, ordre a été donné à tous les gardes forestiers de la contrée de chercher les blocs de granit nécessaires à la construction des caveaux. Mais comme, depuis quarante ans, tous les blocs de granit de la Sachsenwald ont été vendus à la société des chemins de fer de Berlin-Hambourg et qu'il n'en reste plus que dans les « tombeaux de Huns », on se demande comment on va faire, car les Hambourgeois y regarderont à deux fois avant de toucher à ces souvenirs.

Quant aux architectes et aux entrepreneurs, il viennent de déclarer qu'il leur est impossible de terminer le monument pour le 1^{er} novembre, en donnant pour excuse que le travail des pierres de taille et du tuf est de longue durée et qu'il doit être fait avec le plus grand soin.

On avait pensé à procéder à l'inhumation dès que le caveau serait construit, sauf à achever à loisir la partie extérieure du monument. Mais, ainsi que le font remarquer les *Nouvelles de Hambourg*, « le bruit du marteau des ouvriers ferait un contraste sacrilège avec le calme et le repos qui conviennent à une tombe ».

Bref, les cendres du grand homme attendront quelque temps avant de pouvoir dormir tranquilles. Les grands paysans payent leur rançon jusque dans la tombe.

En chasse. — Le cor va sonner, le cor sonne dans les bois!

Le « désarmement » n'est pas fait pour les chasseurs. Aussi tous les Neumrods qui n'ont pas commencé à exterminer le gibier sont-ils en train, à l'heure qu'il est, de fournir leurs engins de guerre. A en croire certains échos, le gibier sera peu abondant. Mais d'autres échos accusent les premiers d'un noir pessimisme.

Chez nos voisins de France, les économistes continuent à craindre la trop grande raréfaction du gibier, et réclament de nouvelles lois pour réorganiser la chasse.

On assure que les mesures inaugurées en Alsace-Lorraine par les Allemands pour la réglementation du droit de chasse ont abouti, dans cette région, à la multiplication du gibier.

En attendant, on réclame une énergique répression du braconnage, mais les braconniers, forts de leur carte d'électeur, savent bien, dans certains endroits du moins, qu'ils ont peu à craindre. Leur suffrage est trop précieux.

Un peu de statistique pour finir. Il s'est vendu aux Halles de Paris, l'année dernière, pendant les cinq mois qu'a duré la chasse, 3,267,098 pièces de gibier, représentant un poids de 4,813,716 kilos.

1,977,583 pièces étaient de provenance française: 1,289,515 pièces arrivaient de l'étranger.

L'Allemagne et l'Autriche, en particulier, sont grandes exportatrices de gibier. De grandes chasses y sont exploitées commercialement. On y fait des « coupes » de lièvres et de faisans comme on fait dans les forêts des coupes d'arbres. Encore une industrie à créer chez nous.

LETTRE PATOISE

(De la Montagne)

Al lai Rédaction di *Pays du duemoine*.

Vos êtes bin djenti de botai aidé des belles lattres en patois su vote peté *Pays*. I voro bin que vos i bottin encoué seté-ci, pou que to les djens setchessin quement soli se fait qu'ai y é des bés gros l'aine à Peutchaipatte, ai pe pou